

# FEDERAL TRANSITION MODERE OPCVM

RAPPORT ANNUEL 30/12/2022



## SOMMAIRE

I. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	9
3. Rapport de gestion	10
4. Informations réglementaires	12
5. Certification du Commissaire aux Comptes	21
6. Comptes de l'exercice	27
7. Annexe (s)	45
Information SFDR	46

#### DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

#### **OBJECTIE**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

#### PRODUIT

Nom du produit : Federal Transition Modéré (P)

Code ISIN: FR0000988594

Initiateur du produit : Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, du groupe Crédit Mutuel Arkéa, agréée par l'Autorité des Marchés

Financiers («AMF») sous le numéro GP04000006.

Contacter l'Initiateur du PRIIP: www.federal-finance-gestion.fr . Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations. Autorité compétente: L'Autorité des Marchés Financiers - AMF est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée par la France et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC): 30/12/2022

#### EST-CE-QUE CE PRODUIT À UN OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE?

□ Oui	✓ Non, mais il favorise les caractéristiques environnementales ou	u sociales [	□ Non
Part minimale d'investissements d	urables	N/A	Vous trouverez plus
Part minimale d'investissements d sur le plan environnemental au titr	ans des activités économiques qui sont considérées comme durables e de la Taxonomie de l'UE	N/A	d'informations sur :
Ce produit financier prend-il en co	note les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité?	□ Oui <b>▼</b> No	www.federal-finance-gestion.fr

#### **EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?**

Type : Ce produit est un OPCVM de classification Mixte. Il est soumis à l'agrément de l'Autorité des Marchés Financier (AMF).

Durée : Le produit a été créé le 30/09/2002 et sa durée d'existence est de 99 ans.

Objectifs: Federal Transition Modéré est un fonds dont l'actif est exposé tant en actions qu'en obligations composé de fonds français et/ou européens. Son objectif est d'obtenir, sur la période de placement recommandée une performance supérieure à celle de son indicateur de référence à travers la gestion dynamique d'un portefeuille investi en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de FIA (FIA respectant les critères fixés par le Code Monétaire et Financier: 30% maximum de l'actif net).

Indicateur de référence composite : 25% Stoxx Europe 600® NR et 75 % Bloomberg Barclays EuroAggregate 3-5 Year TR Index Unhedged. Les indices sont calculés dividendes et coupons réinvestis. Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

La stratégie d'investissement consiste, dans le cadre d'une gestion diversifiée en termes de classes d'actifs, à être investi en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de FIA (FIA : 30% maximum de l'actif net) de droit Européen à hauteur de 90% minimum de l'actif net.

Les OPCVM et/ou les FIA sélectionnés seront des OPCVM et/ou des FIA de sociétés de gestion externes et des OPCVM et/ou des FIA de la gamme de Federal Finance Gestion ou d'une société liée.

L'actif net sera investi à hauteur de 70% minimum dans des OPCVM et/ou des FIA mixtes, obligataires, monétaires court terme et/ou dont l'actif est exposé tant en actions qu'en obligations n'ayant pas de contraintes en termes géographiques et de notation (dont des titres à caractère spéculatif).

Les OPCVM et/ou les FIA sélectionnés pourront être des OPCVM et/ou des FIA actions investis sur les marchés européens, à hauteur de 30 % maximum de l'actif net. Le FCP pourra aussi sélectionner des OPCVM et/ou des FIA investis sur les pays émergents dans la limite de 15% de son actif net.

Le processus d'investissement en OPCVM et/ou en FIA comprend plusieurs étapes :

- Détermination de la répartition entre les principales classes d'actifs.
- Etape de sélection basée sur des critères quantitatifs (performance, volatilité, tracking error, ratio de Sharpe, ratio d'information) et qualitatifs (audit du process de gestion).
- Etape de construction du portefeuille.

Afin d'être plus réactif face à la volatilité des marchés, le fonds pourra avoir recours, dans la limite d'une fois l'actif net et sans recherche de surexposition, à des instruments dérivés sur actions, taux et devises, sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, de manière à exposer ou couvrir le portefeuille. Par ailleurs, à titre accessoire et en vue de profiter d'opportunité de marché, le fonds pourra également avoir recours à l'utilisation d'instruments dérivés sur actions, taux et devises (ex. : stratégie de gestion des courbes de taux, positions de change à terme sur devise...).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Fonds de capitalisation des sommes distribuables.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Investisseurs de détail visés: Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite investir son capital de manière prépondérante sur les marchés de taux et de manière accessoire sur les marchés d'actions, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement.

#### **QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?**

Indicateur de risque :





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de deux (2) années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique :

- Risque de contrepartie : en cas de défaillance d'une contrepartie ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles, la valeur liquidative du FCP pourra baisser.
- Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance : Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

	on recommandée : 3 ans sement 10 000 euros		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 3 ans
Minimum	Ce produit ne prévoyant pa aléas du marché, il n'existe garanti si vous sortez avar Vous pourriez perdre tout o sement.	e aucun renden	nent minimal
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6471 €	7072 €
	Rendement annuel moyen	-35.29%	-6.69 %
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8920€	8905 €
	Rendement annuel moyen	-10.80%	-2.29 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10128€	10357 €
	Rendement annuel moyen	1.28%	0.7 %
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11503€	11320 €
	Rendement annuel moyen	15.04%	2.51 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2015 et de 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 11/2013 et de 11/2018.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2012 et de 12/2017.

\*période de détention recommandée

#### QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Federal Finance Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les fonds des investisseurs ou les revenus du produit sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du produit. Par conséquent, le défaut de Federal Finance Gestion n'aurait aucun impact sur les actifs du produit. Le produit ne bénéficie pas d'un système d'indemnisation.

#### **QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?**

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

#### Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	550 €	1650 €
Incidence des coûts annuels*	5.5 %	5.5 % chaque année

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu' au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR par an sont investis.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0€
	Coûts récurents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.49 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	249 €
Coûts de transaction	0.01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	1€
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0€

#### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

#### Période de détention recommandée : 3 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 3 ans

Les désinvestissements avant l'échéance de la période de détention recommandée ou à toute échéance ultérieure sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée ( 3 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit

inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement ayant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

#### **COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?**

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

#### **AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de www.federal-finance-gestion.fr également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). La valeur liquidative des parts du produit est publiée sur le site internet de la société de gestion www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produits peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresserà un conseiller ou un professionel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c\_52377/federal-transition-modere-p.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 10 dernières années.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/12/2022

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion 1, allée Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon. SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 20 747 030 € sous le numéro Siren 318 502 747 immatriculée au RCS de Brest. Agrément AMF N° GP 04/006 délivré le 22 mars 2004.



<sup>\*</sup> Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

#### DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

#### **OBJECTIE**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

#### **PRODUIT**

Nom du produit : Federal Transition Modéré (ES)

Code ISIN: FR0013478328

Initiateur du produit : Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, du groupe Crédit Mutuel Arkéa, agréée par l'Autorité des Marchés

Financiers («AMF») sous le numéro GP04000006.

Contacter l'Initiateur du PRIIP: www.federal-finance-gestion.fr . Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations. Autorité compétente: L'Autorité des Marchés Financiers - AMF est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée par la France et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC): 30/12/2022

#### EST-CE-QUE CE PRODUIT À UN OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE?

☐ Oui 🗹	Non, mais il favorise les caractéristiques environnementales o	u sociales 🗆	Non
Part minimale d'investissements durable	es	N/A	Vous trouverez plus
Part minimale d'investissements dans c sur le plan environnemental au titre de	les activités économiques qui sont considérées comme durables la Taxonomie de l'UE	N/A	d'informations sur :
Ce produit financier prend-il en compte	les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité ?	□ Oui <b>▼</b> Nor	www.federal-finance-gestion.fr

#### **EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?**

Type : Ce produit est un OPCVM de classification Mixte. Il est soumis à l'agrément de l'Autorité des Marchés Financier (AMF).

Durée : Le produit a été créé le 23/01/2020 et sa durée d'existence est de 99 ans.

Objectifs: Federal Transition Modéré est un fonds dont l'actif est exposé tant en actions qu'en obligations composé de fonds français et/ou européens. Son objectif est d'obtenir, sur la période de placement recommandée une performance supérieure à celle de son indicateur de référence à travers la gestion dynamique d'un portefeuille investi en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de FIA (FIA respectant les critères fixés par le Code Monétaire et Financier: 30% maximum de l'actif net).

Indicateur de référence composite : 25% Stoxx Europe 600® NR et 75 % Bloomberg Barclays EuroAggregate 3-5 Year TR Index Unhedged. Les indices sont calculés dividendes et coupons réinvestis. Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

La stratégie d'investissement consiste, dans le cadre d'une gestion diversifiée en termes de classes d'actifs, à être investi en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de FIA (FIA : 30% maximum de l'actif net) de droit Européen à hauteur de 90% minimum de l'actif net.

Les OPCVM et/ou les FIA sélectionnés seront des OPCVM et/ou des FIA de sociétés de gestion externes et des OPCVM et/ou des FIA de la gamme de Federal Finance Gestion ou d'une société liée.

L'actif net sera investi à hauteur de 70% minimum dans des OPCVM et/ou des FIA mixtes, obligataires, monétaires court terme et/ou dont l'actif est exposé tant en actions qu'en obligations n'ayant pas de contraintes en termes géographiques et de notation (dont des titres à caractère spéculatif).

Les OPCVM et/ou les FIA sélectionnés pourront être des OPCVM et/ou des FIA actions investis sur les marchés européens, à hauteur de 30 % maximum de l'actif net. Le FCP pourra aussi sélectionner des OPCVM et/ou des FIA investis sur les pays émergents dans la limite de 15% de son actif net.

Le processus d'investissement en OPCVM et/ou en FIA comprend plusieurs étapes :

- Détermination de la répartition entre les principales classes d'actifs.
- Etape de sélection basée sur des critères quantitatifs (performance, volatilité, tracking error, ratio de Sharpe, ratio d'information) et qualitatifs (audit du process de gestion).
- Etape de construction du portefeuille.

Afin d'être plus réactif face à la volatilité des marchés, le fonds pourra avoir recours, dans la limite d'une fois l'actif net et sans recherche de surexposition, à des instruments dérivés sur actions, taux et devises, sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, de manière à exposer ou couvrir le portefeuille. Par ailleurs, à titre accessoire et en vue de profiter d'opportunité de marché, le fonds pourra également avoir recours à l'utilisation d'instruments dérivés sur actions, taux et devises (ex. : stratégie de gestion des courbes de taux, positions de change à terme sur devise...).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision

Fonds de capitalisation des sommes distribuables.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Investisseurs de détail visés: Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite investir son capital de manière prépondérante sur les marchés de taux et de manière accessoire sur les marchés d'actions, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement

#### **QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?**

Indicateur de risque :





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de deux (2) années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique :

- Risque de contrepartie : en cas de défaillance d'une contrepartie ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles, la valeur liquidative du FCP pourra baisser.
- Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance : Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement 10 000 euros					
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 3 ans		
Minimum	Ce produit ne prévoyant pa aléas du marché, il n'existe garanti si vous sortez avar Vous pourriez perdre tout o sement.	e aucun renden it 3 ans	nent minimal		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5936 €	6627 €		
	Rendement annuel moyen	-40.64%	-7.9 %		
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8976 €	9133 €		
	Rendement annuel moyen	-10.24%	-1.8 %		
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10270 €	11160 €		
	Rendement annuel moyen	2.71%	2.22 %		
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11699€	12090 €		
	Rendement annuel moyen	16.99%	3.87 %		

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 11/2021 et de 12/2022.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2014 et de 02/2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2012 et de 12/2017.

#### QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Federal Finance Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les fonds des investisseurs ou les revenus du produit sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du produit. Par conséquent, le défaut de Federal Finance Gestion n'aurait aucun impact sur les actifs du produit. Le produit ne bénéficie pas d'un système d'indemnisation.

#### **QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?**

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

<sup>\*</sup>période de détention recommandée

#### Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	140 €	420 €
Incidence des coûts annuels*	1.4 %	1.4 % chaque année

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu' au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR par an sont investis.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0€
	Coûts récurents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.39 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	138 €
Coûts de transaction	0.01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	1€
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0€

#### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPÉE ?

#### Période de détention recommandée : 3 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 3 ans

Les désinvestissements avant l'échéance de la période de détention recommandée ou à toute échéance ultérieure sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée ( 3 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit

inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement ayant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

#### **COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?**

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

#### **AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de www.federal-finance-gestion.fr également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). La valeur liquidative des parts du produit est publiée sur le site internet de la société de gestion www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produits peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresserà un conseiller ou un professionel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/12/2022 Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.



<sup>\*</sup> Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

#### 3. RAPPORT DE GESTION

#### Politique d'investissement du fonds

Au cours de l'année 2022, une très grande proportion des actifs mondiaux ont connu une évolution globalement négative compte tenu essentiellement du contexte géopolitique. Après une année de reprise économique suite à la crise sanitaire, la tendance haussière des anticipations et des chiffres d'inflation s'est renforcée suite à l'entrée en guerre de la Russie sur le territoire ukrainien le 24 février. Le durcissement de ton des banquiers centraux, associé à des hausses des taux directeurs, ont fortement accentué la hausse des taux d'intérêt. De ce fait, les performances des marchés obligataires ont été très négatives et fortement corrélées aux évolutions des marchés actions qui ont également enregistrés des performances négatives sur l'année avec de fortes disparités dans les performances sectorielles. A titre d'exemple, l'indice Stoxx Europe 600 Net Return (indicateur de référence actions du fonds) réalise une performance annuelle de -10.6 % que l'on peut décomposer en 4 sous périodes : une première phase de baisse jusqu'au 5 juillet (-16.3 %) liée aux risques géopolitiques et inflationnistes, suivie d'une courte période de rebond jusqu'au 16 août (+10.8 %) liée aux anticipations plus optimistes des chiffres d'inflation, puis une nouvelle phase de baisse jusqu'au 29 septembre (-13.4 %) à la suite d'un durcissement de ton des banquiers centraux, avant une nouvelle phase de hausse jusqu'à la fin de l'année (+11.3 %). Au niveau sectoriel, la meilleure performance en Europe est réalisée par le secteur pétrole & gaz (+29 % pour l'indice Stoxx Europe 600 oil & gas) alors que la moins bonne performance est pour le secteur des technologies

(-27.8 % pour l'indice Stoxx Europe 600 technology). Dans ce contexte, l'exposition du fonds aux différents marchés a évolué au cours de l'année tout en cherchant à respecter une allocation globale en ligne avec son profil de risque.

L'exposition aux marchés actions s'est située en ligne avec son niveau cible, tout en maintenant une légère sous-pondération une grande partie de l'année (fourchette comprise entre 22 et 26 %). Par ailleurs, les investissements ont été répartis de manière relativement équilibrée entre d'une part des fonds cœurs de portefeuille (Federal Optimal Plus ESG, ALM Actions Europe ISR, Robeco Sustainable European Stars Equities ...) et d'autre part des fonds satellites opportunistes en renforçant notamment les fonds de style value en début d'année (Mandarine Valeur, Oddo BHF Métropole Sélection...) La part des fonds cœurs de portefeuille est demeurée relativement stable au cours de la période (environ la moitié de la poche actions) et une légère diversification sur les actions internationales a été renforcée au cours de l'année. Les ajustements d'expositions tactiques ont été réalisés au travers de futures sur indice Euro Stoxx 50 et des couvertures de marchés ont été renforcées à différentes périodes de l'année via des futures sur la volatilité (indice Vix).

Au sein de la poche obligataire, compte tenu des bas niveaux sur les taux d'intérêt en début de période (fort interventionnisme des banques centrales) et des perspectives d'inflation, les investissements ont été répartis de manière relativement équilibrée entre d'une part des fonds cœurs de portefeuille majoritairement exposés aux dettes souveraines (Federal Euro Aggregate 3-5 ESG, Amundi ETF Government Bond EuroMTS Broad Investment Grade 3-5...) et d'autre part des fonds satellites correspondant à des investissements de diversifications sur les obligations d'entreprises de bonne qualité (BSF ESG Euro Corporate Bond), sur les obligations indexées sur l'inflation (Axa WF Global Inflation Short Duration Bond), sur des fonds de performance absolue privilégiant des stratégies d'arbitrages faiblement corrélées aux marchés (Exane Pleiade, G Fund Alpha Fixed Income...), et également sur l'or et les métaux précieux (Ofi Precious Metals). Le fonds a progressivement réduit sa sous sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt au cours de l'année via notamment l'allègement progressif de la diversification sur les obligations indexées sur l'inflation au profit du renforcement des investissements sur les dettes souveraines de la zone Euro. Les ajustements tactiques sur la sensibilité globale du fonds ont été réalisés au travers de futures sur les taux 10 ans allemands (contrats Bund).

L'ensemble de ces opérations, ainsi que le renforcement de l'intégration des critères ESG dans le process de gestion en fin de période (utilisation majoritaire de fonds ayant le label ISR), a engendré de nombreuses entrées et sorties de fonds au sein du portefeuille. Les sorties concernent : SEB Europe Equity, Raiffeisen Momentum, Uni-Global Equities Europe, Digital Stars Europe, Comgest Growth Europe, DPAM Equities Europe Sustainable et BDL Convictions pour les fonds actions, Axa WF Global Inflations Bonds Redex, BlueBay Investment Grade Bonds, G Fund Alpha Fixed Income, Schelcher Flexible Short Duration ESG, Lyxor ETF Green Bond, Lyxor ETF Euro Government Bond 3-5 et Amundi ETF Government Bond Euro 3-5 pour les fonds de taux, Ofi Precious Metals, Pictet Agora, BSF European Absolute Return, Phileas L/S Europe et Lumyna MW TOPS pour les fonds de diversification. Parmi les nouveaux fonds qui ont fait leur apparition dans le portefeuille en 2022, nous pouvons citer : Mandarine Valeur, Oddo BHF Métropole Sélection, SLF Equity ESG Europe Minimum Volatility, Mirova Europe Environmental Equity, Amundi ETF MSCI World SRI PAB et BNP ETF Low Carbon 100 Europe PAB pour la partie actions, BNP ETF Euro Corp Bond SRI PAB 1-3, BNP ETF Euro Corp Bond SRI PAB 3-5, Ostrum SRI Euro Bonds 3-5, Ostrum SRI Euro Bonds 5-7 et Ostrum SRI Euro Sovereign Bonds pour la partie taux et Lumyna MW ESG TOPS pour la partie diversification.

Dans cet environnement de marché, Federal Transition Modéré (P) enregistre une performance en baisse de -9.58 % (-9.09% pour la part ES) contre -10.26 % pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

#### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

	Mouvements ("Devise de comptabilité")		
Titres	Acquisitions	Cessions	
MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor Euro Government Bond 3-5Y (DR	26 440 324,90	32 980 559,00	
OSTRUM SRI EURO BONDS 3-5 PART I	31 010 557,00		
MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor Euro Government Bond 7- 10Y (D	11 823 623,20	10 826 585,70	
AMUNDI ETF GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRAD	5 044 156,00	15 459 969,70	
FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	12 867 389,60	7 000 641,00	
AXA WLD-GL INF SH DUR-I EUR		18 962 980,00	
BNPP EUR CR BOND SRI 3-5 ETF	6 170 380,00		
GLOBAL INFLATION BONDS REDEX CLASS IC		5 886 140,00	
LUMYNA MW TOPS MARKET NEUTRAL UCITS FUND B CAP	2 050 907,96	3 783 122,82	
OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS Action I(C)	4 822 082,25		

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
a) Titres et matières prem	ières prêtés		·		
Montant	leres preces				
% de l'Actif Net*					
% hors trésorerie et équivaler	nt de trésorerie				
b) Actifs engagés pour cha valeur absolue	aque type d'op	pérations de fin	ancement su	r titres et TRS	exprimés en
Montant					7 000 000,00
% de l'Actif Net					4,49%
c) 10 principaux émetteur financement	s de garanties	reçues (hors c	ash) pour to	us les types d'o	opérations de
d) 10 principales contrepar	ties en valeur	absolue des act	ifs et des pass	sifs sans compe	ensation
BANK OF AMERICA CORP					7 000 000,00
<b>\_</b>		I)			
e) Type et qualité des gara	nties (collater	ai)			
Туре					
- Actions					
- Obligations				_	
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					
Monnaie de la garantie					
	'				
) Règlement et compensa	tion des contra	ats			
Triparties				X	
Contrepartie centrale			1		<del>                                     </del>
Contrepartie centrale  Bilatéraux	×			×	

Moins d'1 jour			
I jour à I semaine			
I semaine à I mois			

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

I semaine à I mois			
I à 3 mois			
3 mois à 1 an			
Plus d'1 an			

#### h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

, =			
Moins d'1 jour			
I jour à I semaine			
I semaine à I mois			7 000 000,00
I à 3 mois			
3 mois à 1 an			
Plus d'1 an			
Ouvertes			

#### i) Données sur la réutilisation des garanties

Ouvertes

•	•		
Montant maximal (%)			
Montant utilisé (%)			
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros			

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank			
Titres			
Cash			

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

#### k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres			
Cash			

#### I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus			
- OPC			
- Gestionnaire			
- Tiers			
Coûts			
- OPC			
- Gestionnaire			
- Tiers			

#### e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

N/A - Garantie en cash uniquement.

#### i) Données sur la réutilisation des garanties

« La règlementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM);
- o Dépôt;
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité;
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité ;
- o Prises en pension ».

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces. Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

#### k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

N/A - Garantie en cash uniquement.

#### I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

N/A – Pas d'opération d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

#### PROCESSUS DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la politique de meilleure exécution permet d'obtenir la meilleure prestation pour le client (intégrant le coût total et la qualité du service rendu).

Pour tous les instruments négociés sur le marché le nécessitant, Fédéral Finance Gestion intervient au travers d'intermédiaires. Sa politique d'exécution consiste donc en un processus de sélection de ces derniers. Ce processus repose sur des critères d'appréciation de la prestation tant au niveau qualitatif que quantitatif.

L'analyse permet d'établir une notation interne de l'intermédiaire, basée sur une approche multicritères. Elle s'applique à toutes les classes d'instruments concernées et fait l'objet d'une mise à jour périodique.

Lorsque le processus de sélection est achevé et qu'il met en évidence un niveau de qualité de l'intermédiaire conforme aux exigences, l'autorisation finale de référencement de ce dernier est délivrée par un comité de validation constitué de dirigeants et d'experts.

#### CONTROLE DE LA POLITIQUE D'EXECUTION

Au minimum une fois par an, et sauf évènement majeur le nécessitant, Fédéral Finance Gestion procède formellement à une actualisation complète de la notation de tous les intermédiaires, ce travail pouvant donner lieu à des décisions d'exclusion ou d'intégration dans les listes d'intermédiaires autorisés.

#### CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Ce fonds ne prend pas simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance.

#### **REGLEMENTATION SFDR ET TAXONOMIE**

Article 8:

« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

« Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennet pas en compte les critères de l'Union eurorpéenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ».

#### POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Le souscripteur est invité à se reporter au site www.federal-finance.fr où figure la politique d'exercice des droits de vote ainsi que le dernier rapport annuel qui lui est consacré.

#### **RISQUE GLOBAL**

L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers.

#### POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION

Le document détaille les modalités et principes d'application de la politique de rémunération au sein de Federal Finance Gestion.

#### I - Principes généraux de la politique de rémunération

Federal Finance Gestion, société de gestion filiale à 100 % du groupe Crédit Mutuel Arkéa (le Groupe) emploie des salariés assurant la gestion financière, les activités d'analyse et la gestion des risques. Federal Finance Gestion est soumise notamment à la Directive AIFM, à la Directive OPCVM V et au Règlement Général de l'AMF.

Federal Finance Gestion fait partie de l'Unité Economique et Sociale dite « Arkade » (ou UES Arkade). Ses salariés sont couverts par la convention collective et les accords d'entreprise en vigueur au sein de l'UES Arkade.

Par ailleurs, Arkéa Société des Cadres de Direction (Arkéa SCD ou ASCD) également filiale à 100% du groupe Crédit Mutuel Arkéa met à disposition de Federal Finance Gestion des salariés ayant le statut de cadres de direction ou cadres dirigeants. La politique de rémunération de Federal Finance Gestion s'inscrit donc pleinement dans celle du Groupe.

Federal Finance Gestion, en sa qualité de société de gestion, est soumise notamment à la Directive AIFM, à la Directive OPCVM V et au Règlement Général de l'AMF. Les dispositions de la présente politique de rémunération respectent les prescriptions de ces textes.

Conçue pour favoriser une gestion saine et effective des risques, la politique de rémunération du groupe Crédit Mutuel Arkéa et de Federal Finance Gestion (FFG) est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts à long terme du Groupe, n'encourage pas une prise de risque excédant le niveau de risque défini par le Groupe et comprend des mesures destinées à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération tient compte, dans ses principes, des objectifs suivants :

- L'alignement avec la Raison d'Être du groupe Crédit Mutuel Arkéa telle qu'elle a été définie par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa et soumise à l'Assemblée générale :
  - En s'inscrivant dans la stratégie économique et les objectifs, valeurs et intérêts du groupe Crédit Mutuel Arkéa ;
  - En intégrant des éléments d'appréciation à la fois financiers et non-financiers, de sorte que la politique de rémunération mise en place s'attache à maintenir une cohérence entre la rémunération globale des collaborateurs, les performances du groupe Crédit Mutuel Arkéa et les performances individuelles des collaborateurs ;
    - En tenant compte de la dimension RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans la détermination de la rémunération.
- La nécessité pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa d'attirer, motiver et retenir des profils reconnus comme performants et particulièrement compétents dans les domaines d'activité du groupe Crédit Mutuel Arkéa.
- La cohérence entre les conditions de rémunération et d'emploi des salariés du groupe Crédit Mutuel Arkéa (notamment la structure de rémunération, les critères d'appréciation ou l'évolution des rémunérations) et avec les pratiques de marché observées dans les entreprises du même secteur.
- Tout en s'assurant d'une gestion appropriée des risques et de la conformité à la réglementation et en veillant à la prévention des conflits d'intérêts et à l'équité des décisions prises.

Pour être motivante et reconnaissante, la politique de rémunération est axée sur l'appréciation équitable et objective des performances individuelles et/ou collectives.

La politique de rémunération s'inscrit dans une politique de ressources humaines globale visant à favoriser la compétitivité de l'entreprise, à développer les compétences, à créer un climat social serein et à répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa met en avant une finance responsable, et la politique de rémunération de Federal Finance Gestion reflète cette philosophie.

La rémunération globale des collaborateurs de Federal Finance Gestion est constituée par :

- La rémunération fixe,
- La rémunération variable annuelle individuelle.
- · La rémunération variable collective,
- Les périphériques de rémunération pouvant être mis en place dans les entités du Groupe :
  - Epargne salariale,
  - · Protection santé et prévoyance,
  - Retraite surcomplémentaire,
  - Avantages en nature.

Chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie de ces éléments en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

#### • Intégration des risques en matière de durabilité dans les pratiques de rémunération

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est en cours d'élaboration d'une démarche qui vise une intégration cohérente et graduelle des risques en matière de durabilité au sein de sa politique de rémunération. Dès 2022, Federal Finance Gestion inclut des critères d'impacts ESG et de durabilité dans sa politique de rémunération, conditionnant l'attribution et le versement des éléments de rémunération variables.

#### • Ecart de rémunération hommes – femmes

Le groupe Crédit Mutuel ARKEA porte depuis plusieurs années une attention particulière à la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en mettant en œuvre des dispositifs visant à supprimer définitivement les écarts de rémunération. Ainsi, avec une moyenne pondérée de l'index d'égalité femmes-hommes de 90/100 en 2021 au niveau du Groupe, largement supérieure aux exigences réglementaires, Crédit Mutuel Arkéa prouve son engagement durable pour la promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination.

Les objectifs du Groupe et de Federal Finance Gestion en la matière sont de promouvoir dans la durée l'égalité professionnelle et réaliser les conditions d'une véritable égalité dans toutes les étapes de la vie professionnelle.

La présente politique de rémunération, fondée sur le principe de l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes pour un même travail ou un travail de même valeur, s'inscrit dans ce cadre.

#### II - Types de rémunération versés par Federal Finance Gestion

Selon son statut chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie des éléments décrits ci-après en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

#### • Rémunération fixe

La rémunération fixe permet de retenir et motiver les collaborateurs et valorise l'expérience professionnelle et les responsabilités assumées dans l'exercice d'un poste, ainsi que le rôle et le poids de la fonction dans l'organisation en ligne avec les études de marché réalisées régulièrement.

Elle représente une part significative de la rémunération totale et est considérée suffisante pour permettre, le cas échéant, de ne verser aucune prime. Elle sert, le cas échéant, de base pour déterminer les cibles et plafonds des rémunérations variables applicables en fonction des collaborateurs.

#### • Rémunération variable annuelle individuelle

Les montants de rémunérations variables ainsi que leur versement par tranches successives n'entravent pas la capacité de Federal Finance Gestion à maintenir une assise financière saine ou renforcer ses fonds propres.

La rémunération variable est liée à la performance annuelle et à l'impact sur le profil de risque de Federal Finance Gestion. En cas de performance insuffisante, de non-respect des règles et des procédures ou de comportements à risques, la rémunération variable est directement impactée.

Les rémunérations variables sont fixées dans le respect des principes réglementaires.

La rémunération variable annuelle dépend des performances financières et extra-financières de l'année et des contributions des collaborateurs à la réussite de la stratégie du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Pour être aligné avec la réglementation, Federal Finance veille à ce que le dispositif de rémunération variable respecte le fait que :

- le montant de variable est établi en combinant l'évaluation des performances de l'individu et de l'unité opérationnelle concernée avec celle des résultats d'ensemble de la société ;
- ·l'évaluation de la performance doit prendre en compte des critères financiers et non financiers.

Complémentaire de la rémunération fixe, la rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles au regard des objectifs fixés.

#### Elle rémunère :

- La performance, qui est définie par la réalisation des missions avec succès et l'atteinte des objectifs. Une évaluation de cette dernière en deçà de 100% de réalisation ne peut donner lieu à un taux de rémunération variable supérieur à la cible ;
- La surperformance, qui quant à elle, est constatée lorsque les missions sont menées avec succès et que la réalisation d'objectifs est supérieure à 100%. Dans cette situation, le taux de variable peut être supérieur à la cible, dans la limite du plafond.

Au sein de Federal Finance Gestion, deux populations bénéficient d'un mécanisme de rémunération variable individuelle:

· les gérants salariés de la société de gestion :

Les gérants de Federal Finance Gestion bénéficient d'une part de rémunération variable afin d'améliorer la performance et la qualité de gestion des fonds gérés par l'entité. Le montant maximal de la rémunération variable est égal à 25% de la rémunération annuelle brute de chaque collaborateur et affectée d'une décote de 25% les deux premières années dans la fonction ;

les personnels mis à disposition par Arkea SCD :

S'agissant des personnels mis à disposition par Arkea SCD, la répartition part Groupe/individuelle mais également les taux cibles et plafonds de rémunération variable varient selon le collège d'appartenance. La part variable de la rémunération totale ne peut excéder le montant de la part fixe de cette rémunération.

La rémunération variable annuelle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

Federal Finance Gestion est en mesure de remplir les conditions pour bénéficier du principe de proportionnalité posé par la Directive AIFM et la Directive OPCVM V. Le principe de proportionnalité autorise, pour l'ensemble de ses collaborateurs, à s'affranchir des contraintes relatives au processus de paiement de la rémunération variable (paiement d'une partie de la rémunération variable sous forme d'instruments, « conservation » de la rémunération variable telle que définie par l'ESMA, « report » d'une partie de la rémunération variable).

Si, compte tenu d'évolutions ultérieures, les primes du personnel identifié devaient s'accroître significativement pour représenter plus de 30 % de la rémunération fixe et plus de 100 000 euros par an, Federal Finance Gestion prendrait, en concertation avec le groupe, les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences posées par les Directives AIFM et OPCVM V.

Le principe de proportionnalité a également dispensé Federal Finance Gestion de l'obligation de créer un comité de rémunérations. Cependant la fonction de surveillance prévue par les Directives a été dévolue, pour l'ensemble des rémunérations (Federal Finance Gestion et ASCD), au Conseil de surveillance de Federal Finance Gestion qui l'a déléguée de manière opérationnelle au Comité des rémunérations du groupe Crédit Mutuel Arkéa lors d'une résolution du 10 décembre 2014.

Les personnels des fonctions de contrôle indépendant (incluant les fonctions de gestion des risques, de vérification de la conformité et d'audit interne) et plus généralement les personnels des unités chargées de la validation des opérations, ne bénéficient pas de dispositif de rémunération variable annuelle. Ainsi la rémunération de ces collaborateurs est conçue de façon à ne pas favoriser de prise de risques excessive.

#### • Autres éléments de rémunérations et avantages sociaux

#### o Primes exceptionnelles

Des primes discrétionnaires peuvent être attribuées aux salariés de Federal Finance Gestion (ne sont pas concernés les collaborateurs bénéficiant de rémunérations variables individuelles), ou aux salariés mis à disposition par Arkea SCD, dans des circonstances très particulières (mission particulière et/ou investissement exceptionnel) et dans le respect du cadrage des négociations annuelles sur les rémunérations validé par le Comex du Groupe.

#### o **Epargne salariale**

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'attache à associer l'ensemble des collaborateurs aux résultats du Groupe pour permettre le partage collectif de la valeur créée.

Pour ce faire, des mécanismes de rémunération variable collective ont été développés afin d'être au plus près de la création de la valeur (participation/intéressement).

#### o <u>Dispositifs de protection sociale</u>

Les avantages sociaux sont fonction des statuts collectifs applicables. Ils viennent en complément des autres formes de rémunération et visent notamment à protéger le collaborateur contre les aléas de la vie (prévoyance, frais de santé) et favoriser la préparation de sa retraite (Plan Épargne Retraite).

#### III - Personnel identifié

La rédaction de la présente politique de rémunération est conforme aux principes énoncés aux articles 319-10 et 321-125 du RGAMF concernant les personnes dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des sociétés de gestion de portefeuille ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent (i.e. « personnel identifié »).

Federal Finance Gestion a recensé le personnel ainsi identifié au sens des Directives et de l'article L533-22-2 du Code Monétaire et Financier, lequel est constitué :

- du Président et des membres du Directoire,
- des gérants financiers,
- des responsables des fonctions support,
- des contrôleurs des risques,
- du RCCI.
- des contrôleurs internes,

soit 48 personnes au 31 décembre 2022, dont 4 faisant l'objet d'une mise à disposition.

#### IV - Gouvernance en matière de politique de rémunération

La fonction de surveillance prévue par les Directives a été dévolue au Conseil de surveillance de Federal Finance Gestion qui l'a déléguée de manière opérationnelle au Comité des rémunérations du groupe Crédit Mutuel Arkéa instauré conformément à la Directive 2010/76/UE du Parlement Européen et du Conseil du 24 novembre 2010, lors d'une résolution du 10 décembre 2014.

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion est soumise à l'avis du Comité des rémunérations du Groupe Credit Mutuel Arkéa et à la validation du Conseil de Surveillance de Federal Finance Gestion.

La politique de rémunération du groupe Crédit Mutuel Arkéa est définie par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa sur proposition de son Comité des rémunérations avec l'appui des directions centrales dans son élaboration et sa mise en œuvre.

La composition de ce Comité des rémunérations est précisée sous <a href="https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb\_5016/fr/comites-specialises">https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb\_5016/fr/comites-specialises</a> et les missions de ce comité figurent au § 2.2.3.2 du Document d'Enregistrement Universel de Crédit Mutuel Arkéa (<a href="https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb\_5022/fr/informations-financieres">https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb\_5022/fr/informations-financieres</a>)

#### V - Transparence et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion est globalement sécuritaire et prévue par les textes internes de l'entreprise. Elle est encadrée par un budget annuel dont le suivi est centralisé à la Direction des ressources humaines de Crédit Mutuel Arkéa. Les enveloppes annuelles sont présentées aux instances du personnel ; leur utilisation est publiée dans les rapports sociaux de l'entreprise. Ces derniers reprennent le détail des enveloppes utilisées : enveloppes de promotions, enveloppes de primes, variation globale de la masse salariale. Il est rappelé que les salaires font l'objet d'un examen annuel en commission de négociation dans le cadre de la négociation annuelle sur les rémunérations (NAR) qui porte notamment sur les salaires effectifs et l'épargne salariale.

Le Comité de rémunération du Crédit Mutuel Arkéa procède à l'examen de la politique de rémunération de Federal Finance Gestion.

Federal Finance Gestion s'assure que la politique de rémunération est appliquée conformément aux principes qui ont été arrêtés.

https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c 54344/informations-reglementaires

#### VI - Eléments chiffrés 2022

## FEDERAL FINANCE GESTION SYNTHESE DES REMUNERATIONS VERSEES EN 2022

	nombre de salariés	rémunérations fixes <sup>(1)</sup>	rémunérations variables <sup>(2)</sup>	TOTAL
total effectif (yc mises à				
disposition)	64	3 074 425	1 166 803	4 241 229
dont preneurs de risques	48	2 752 074	980 079	3 732 153

<sup>(1)</sup> rémunération fixe + indemnités mensuelles fixes + avantages en nature

Périmètre : rémunérations supportées en 2022 par FFG (salariés CDI)

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FEDERAL FINANCE GESTION I Allée Louis Lichou 29 480 LE RELECQ-KERHUON

Pour toutes questions relatives à l'OPC, vous pouvez contacter la Société de gestion par téléphone au n° 09 69 32 88 32.

<sup>(2)</sup> rémunération variable + primes exceptionnelles + intéressement participation abondement bonification

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## mazars

61, rue Henri Regnault La Défense 92400 COURBEVOIE France

Tél: +33 (0)1 49 97 60 00 Fax: +33 (0)1 49 97 60 01

www.mazars.fr

## **FCP FEDERAL TRANSITION MODERE**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

#### FCP FEDERAL TRANSITION MODERE

1, allée Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP FEDERAL TRANSITION MODERE,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) FEDERAL TRANSITION MODERE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les dérivés complexes sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons pris connaissance de la procédure de valorisation indépendante, existante au sein de la société de gestion, et nous avons vérifié la correcte application de cette procédure.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique Document authentifié et daté par signature électronique

Docusigned by:
Gilles Dunand-Kouze
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

#### BILAN AU 30/12/2022 en EUR

#### **ACTIF**

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	156 346 635,00	171 090 803,86
Actions et valeurs assimilées		,
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	155 492 457,42	170 131 618,92
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et		
équivalents d'autres pays	155 492 457,42	170 131 618,92
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	854 177,58	959 184,94
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	854 177,58	928 889,68
Autres opérations		30 295,26
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	686 071,53	1 852 417,03
Opérations de change à terme de devises		
Autres	686 071,53	1 852 417,03
COMPTES FINANCIERS	616 902,84	874 860,39
Liquidités	616 902,84	874 860,39
TOTAL DE L'ACTIF	157 649 609,37	173 818 081,28

#### **PASSIF**

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	157 415 226,06	171 164 935,40
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-372 522,56	652 548,35
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 135 600,12	-1 232 087,88
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	155 907 103,38	170 585 395,87
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	888 600,79	928 889,61
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	888 600,79	928 889,61
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	854 177,58	928 889,61
Autres opérations	34 423,21	
DETTES	504 744,13	327 636,94
Opérations de change à terme de devises		
Autres	504 744,13	327 636,94
COMPTES FINANCIERS	349 161,07	1 976 158,86
Concours bancaires courants	349 161,07	1 976 158,86
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	157 649 609,37	173 818 081,28

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisation (b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

#### HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CBOE VIX FUT 0122		3 114 148,79
CBOE VIX FUT 0223	919 945,65	
EURO STOXX 50 0322		2 143 750,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de performance		
BK OF AMERICA 240122		5 800 000,00
BK OF AMERICA 190123	7 000 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FOAT EUR 0322		14 030 900,00
FGBL BUND 10A 0322		14 566 450,00
FGBL BUND 10A 0323	11 963 700,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

#### COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 384,93	70,72
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	553,06	
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (I)	I 937,99	70,72
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	351,26	
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	13 857,69	11 576,10
Autres charges financières		
TOTAL (2)	14 208,95	11 576,10
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-12 270,96	-11 505,38
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	I 184 725,35	1 159 412,65
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 196 996,31	-1 170 918,03
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	61 396,19	-61 169,85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (I - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 135 600,12	-1 232 087,88

#### **ANNEXES COMPTABLES**

#### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments de type « actions et assimilées » négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évalués sur la base du dernier cours de clôture connu de leur marché principal.

Sources: Thomson Reuters/Six-Telekurs/Bloomberg.

Les actions non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur.

La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas dedépréciation manifeste.

Les obligations et valeurs assimilées sont valorisées en mark-to-market, sur la base d'un prix de milieu de marché pour les fonds et au Bid pour les mandats. Les prix sont issu soit de Bloomberg à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct. La Société de gestion définit plusieurs sources de cours avec un degré de priorité afin de réduire les cas d'absence de cours remontés par le valorisateur, la source prioritaire étant le prix Bloomberg BGN. La liste des contributeurs retenus par ordre de priorité : BGN/CBBT.

Les obligations non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste. Cette évaluation s'appuie sur des données de marché observables, sur des contributions de contreparties voire sur des données à dire d'expert pour les placements privés sans aucune liquidité.

#### Les Titres de Créances Négociables

Les TCN souverains et les BTAN sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu de Bloomberg. La liste des contributeurs retenus: BGN/CBBT.

Pour les fonds monétaires valorisés en j, les titres sont valorisés sur la base d'un prix milieu de marché retenu à 12h30. La liste des contributeurs retenus par priorité est : CBBT/BGN.

Les autres titres de créances négociables (NECP, ECP, bons des institutions financières, BMTN, NMTN...) sont évalués à partir de courbes de taux ajustées de marges représentatives des risques émetteurs (spread) à date de valorisation. Celles-ci sont déterminées à partir de données observables disponibles sur les plates-formes d'échanges électroniques (ECPX Bloomberg) ou via des courtiers.

Pour les TCN à taux fixe non cotés : le taux de rendement est déterminé par application d'une courbe de taux corrigé d'une marge représentative du risque émetteur pour la maturité du titre. Les courbes de taux utilisées sont des courbes indexées sur des taux du marché monétaires commel'Eonia ou l'Euribor 3 mois et dépendent des caractéristiques du titre.

Pour les TCN à taux variables ou révisables non cotés, la valorisation se fait par application d'un spread représentatif du risque de l'émetteur pour la maturité concernée. Le spread se calcule par rapport au taux d'indexation du titre, en général EONIA ou EURIBOR 3 mois. Les spreads sont mis à jour quotidiennement à partir des informations en provenance des émetteurs ou des intermédiaires de marché (par exemple via ECPX).

#### Les parts ou actions d'OPC

Les OPC inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

#### Les Trackers (ETF, ETC,...)

Les trackers sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, au cours de clôture de la place principale. Source : Bloomberg/CACEIS.

#### Les instruments financiers à terme listés

Les opérations à terme fermes et conditionnelles listés sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu. Source : Bloomberg/CACEIS.

#### Les instruments financiers à terme négociés de gré à gré :

- · Le change à terme est valorisé au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport, calculé en fonction de l'échéance du contrat.
- · Autres instruments financiers à terme négociés de gré à gré : sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la Société de gestion.

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire ajustés des intérêts courus. Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas pu être constaté ou lorsqu'un cours est estimé comme étant non représentatif de la valeur de marché sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion ; les prix sont alors déterminés par la Société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres ou le cours ASSFI Six-Telekurs pour le fonds investis directement sur les actions de la zone Asie.

#### Présentation comptable du hors bilan

Les engagements à terme fermes sont évalués à leur valeur de marché.

Les engagements à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur échanges financiers sont enregistrés à la valeur nominale.

#### Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP ;
- Tous les revenus résultant de techniques de gestion efficace de portefeuille, nets des coûts opérationnels directs et indirects doivent être restitués au FCP.
- des commissions de mouvement facturées au FCP ;

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au FCP, se reporter au document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés au FCP - Part P	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière et frais	Actif net	I% TTC
administratifs externes à la société de gestion (*)		maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	1,50% TTC maximum – nets de rétrocessions
Prestataire percevant des	Prélèvement sur	Néant
commissions de mouvement :	chaque transaction	
- Dépositaire - Société de gestion		
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Frais facturés au FCP - Part	Assiette	Taux / barème				
ES						
Frais de gestion financière et frais	Actif net	0.45% TTC				
administratifs externes à la société		maximum				
de gestion (*)						
Frais de gestion indirects (frais de	Actif net	1,50% TTC maximum – nets de rétrocessions				
gestion et commissions)						
Prestataire percevant des	Prélèvement sur	Néant				
commissions de mouvement :	chaque transaction					
- Dépositaire						
- Société de gestion						
Commission de surperformance	Actif net	Néant				

<sup>(\*)</sup> Les frais de gestion financière et administratifs externes à la société de gestion sont détaillés dans la position AMF DOC-2011-05

#### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées				
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part ES	Capitalisation	Capitalisation				
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part P	Capitalisation	Capitalisation				

#### 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	170 585 395,87	140 568 740,41
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	14 968 394,41	31 729 962,04
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-13 165 429,01	-5 767 849,38
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 315 071,76	2 718 899,54
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 747 174,09	-334 342,40
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 544 798,56	1 722 860,19
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 473 956,65	-3 743 288,29
Frais de transactions	-11 903,05	-20 186,76
Différences de change	-12 262,42	65 737,08
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-14 633 629,25	5 503 004,92
Différence d'estimation exercice N	-3 494 650,04	11 138 979,21
Différence d'estimation exercice N-I	-11 138 979,21	-5 635 974,29
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-265 206,44	-687 223,45
Différence d'estimation exercice N	-888 600,79	-623 394,35
Différence d'estimation exercice N-I	623 394,35	-63 829,10
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 196 996,31	-1 170 918,03
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	155 907 103,38	170 585 395,87

#### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

## 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	919 945,65	0,59
Autres	7 000 000,00	4,49
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	7 919 945,65	5,08
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	11 963 700,00	7,67
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	11 963 700,00	7,67

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							616 902,84	0,40
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							349 161,07	0,22
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	11 963 700,00	7,67						

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(*)}$

	< 3 mois	%	]3 mois - I an]	%	]I - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	616 902,84	0,40								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	349 161,07	0,22								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations									11 963 700,0 0	7,67

<sup>(\*)</sup> Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise I USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	294 963,69	0,19						
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers	349 161,07	0,22						
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	919 945,65	0,59						
Autres opérations								

#### 3.5. CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	7,23
	Rétrocession de frais de gestion	33 653,71
	Dépôts de garantie en espèces	652 410,59
TOTAL DES CRÉANCES		686 071,53
DETTES		
	Rachats à payer	201 018,43
	Frais de gestion fixe	297 196,07
	Autres dettes	6 529,63
TOTAL DES DETTES		504 744,13
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		181 327,40

#### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part ES		
Parts souscrites durant l'exercice	129 000,000	13 060 815,00
Parts rachetées durant l'exercice	-23 000,000	-2 245 440,00
Solde net des souscriptions/rachats	106 000,000	10 815 375,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	806 001,000	
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part P		
Parts souscrites durant l'exercice	12 729,542	I 907 579,4I
Parts rachetées durant l'exercice	-74 830,828	-10 919 989,01
Solde net des souscriptions/rachats	-62 101,286	-9 012 409,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	561 679,903	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part ES	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part P	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

#### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part ES	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	349 093,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	27 037,11
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	894 911,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	32 241,95

#### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

#### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			56 893 504,20
	FR0013476496	FEDERAL EURO AGGREGATE 3-5 ESG I	21 557 360,00
	FR0013280690	FEDERAL OPTIMAL PLUS ESG R	6 343 480,00
	FR0007045109	FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	15 300 245,20
	FR0010558841	MANDARINE VALEUR I 4DEC	1 988 819,00
	FR0007015169	SCHELCHER SHORT TERM ESG C	11 703 600,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			56 893 504,20

#### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-1 135 600,12	-1 232 087,88
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-1 135 600,12	-1 232 087,88

	30/12/2022	31/12/2021
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part ES		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-334 646,21	-299 100,47
Total	-334 646,21	-299 100,47

	30/12/2022	31/12/2021
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-800 953,91	-932 987,41
Total	-800 953,91	-932 987,41

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-372 522,56	652 548,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-372 522,56	652 548,35

	30/12/2022	31/12/2021
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part ES		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-183 809,93	277 697,84
Total	-183 809,93	277 697,84

	30/12/2022	31/12/2021
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-188 712,63	374 850,51
Total	-188 712,63	374 850,51

## 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/03/2019	31/03/2020	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	94 753 452,18	127 424 281,29	140 568 740,41	170 585 395,87	155 907 103,38
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part ES en EUR					
Actif net		41 047 280,10	48 589 433,49	73 150 548,73	76 577 486,72
Nombre de titres		447 001,000	479 501,000	700 001,000	806 001,000
Valeur liquidative unitaire		91,82	101,33	104,50	95,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes Capitalisation		0,57	1,14	0,39	-0,22
unitaire sur résultat		-0,07	-0,31	-0,42	-0,41
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part P en EUR					
Actif net	94 753 452,18	86 377 001,19	91 979 306,92	97 434 847,14	79 329 616,66
Nombre de titres	648 218,536	623 262,079	603 929,164	623 781,189	561 679,903
Valeur liquidative unitaire	146,18	138,58	152,30	156,20	141,23
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,02	5,05	1,72	0,60	-0,33
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,33	-1,30	-1,08	-1,49	-1,42

#### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ALM Actions Europe ISR - IC -	EUR	5 600	2 844 912,00	1,83
FEDERAL EURO AGGREGATE 3-5 ESG I	EUR	242 000	21 557 360,00	13,83
FEDERAL OPTIMAL PLUS ESG R	EUR	52 000	6 343 480,00	4,06
FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	EUR	I 460	15 300 245,20	9,81
LAZARD ALPHA EURO SRI I	EUR	5 500	2 881 395,00	1,84
MANDARINE VALEUR I 4DEC	EUR	350	1 988 819,00	1,28
ODDO BHF METROPOLE EURO SRI PART E	EUR	7 000	1 959 650,00	1,26
OSTRUM SRI EURO BONDS 3-5 PART I	EUR	2 880	30 434 716,80	19,52
OSTRUM SRI EURO BONDS 5-7 Part I	EUR	850	3 918 313,00	2,51
OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS Action I(C)	EUR	33	4 700 521,32	3,01
SCHELCHER SHORT TERM ESG C	EUR	45 000	11 703 600,00	7,51
Swiss Life Funds (F) Equity Europe Minimum Volatility I	EUR	160	2 094 280,00	1,35
TOTAL FRANCE			105 727 292,32	67,81
IRLANDE				
LYXOR CHENAVARI CREDIT I EUR C	EUR	29 000	3 217 184,60	2,06
TOTAL IRLANDE			3 217 184,60	2,06
LUXEMBOURG				
AMUNDI INDEX MSCI EURO S UCITS ETF DR A	EUR	67 000	4 379 113,30	2,81
amundi index msci world s ucits etf dr h	EUR	23 000	1 673 427,10	1,07
AXA WLD-GL INF SH DUR-I EUR	EUR	25 000	2 571 250,00	1,65
BLACKROCK ESG EURO CORPORATE BOND FUND 12 EUR CAP	EUR	50 000	4 451 000,00	2,86
BNP Paribas Easy SICAV - Low Carbon 100 Europe	EUR	16 000	3 267 238,40	2,09
BNP PARIBAS FUNDS ENVIRONMENTAL ABSOLUTE RETURN THEMATIC EQU	EUR	8 000	438 880,00	0,29
BNPP EUR CORP BOND SRI FOSSIL FREE 1-3Y	EUR	420 000	3 931 410,00	2,52
BNPP EUR CR BOND SRI 3-5 ETF	EUR	700 000	6 122 900,00	3,92
EXANE FDS I CERES FUND CL.A C.	EUR	70	1 201 275,60	0,77
EXANE PLEIADE FUND A	EUR	215	2 763 425,10	1,77
HELIUM FUND- CLASS I - EUR	EUR	700	817 685,40	0,53
HELIUM SELECTION S EUR	EUR	500	811 579,00	0,52
LUMYN MW ESG TOP UCITS EURBA	EUR	28 000	3 072 722,80	1,97
MIROVA EUROPE ENVIR EQ FD SI NPF EUR CAP	EUR	15 000	I 863 300,00	1,20
MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor MSCI Europe ESG Leaders (DR)	EUR	179 000	4 715 755,00	3,02
RCGF EUROPEAN EQ.CL.I EUR C.	EUR	12 000	2 976 600,00	1,91
Schroder International Selection Fund Global Climate Change	EUR	52 000	1 490 418,80	0,96
TOTAL LUXEMBOURG			46 547 980,50	29,86
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			155 492 457,42	99,73
TOTAL Organismes de placement collectif			155 492 457,42	99,73
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CBOE VIX FUT 0223	USD	40	-43 277,58	-0,03
FGBL BUND 10A 0323	EUR	90	-810 900,00	-0,52
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-854 177,58	-0,55
TOTAL Engagements à terme fermes			-854 177,58	-0,55
Autres instruments financiers à terme				
Autres swaps				
BK OF AMERICA 190123	EUR	7 000 000	-34 423,21	-0,02
TOTAL Autres swaps			-34 423,21	-0,02
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-34 423,21	-0,02
TOTAL Instrument financier à terme			-888 600,79	-0,57
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	46 188	43 277,58	0,03
APPEL MARGE CACEIS	EUR	810 900	810 900,00	0,52
TOTAL Appel de marge			854 177,58	0,55
Créances			686 071,53	0,44
Dettes			-504 744,13	-0,32
Comptes financiers			267 741,77	0,17
Actif net			155 907 103,38	100,00

Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part P	EUR	561 679,903	141,23
Part FEDERAL TRANSITION MODERE Part ES	EUR	806 001,000	95,00

### 7. ANNEXE(S)

## Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'Article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'Article 6, premier alinéa du Règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dénomination du produit : FEE Transition Modéré

Identifiant d'entité juridique : 969500J2JT18HMKCPE68

# Caractéristiques environnementales et/ou sociales

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?				
●●□ Oui	● ⊠ Non			
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :%	☐ II promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de			
<ul> <li>dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> </ul>	% d'investissements durables			
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie	<ul> <li>ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérés comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE</li> </ul>			
de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérés comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE			
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :%	☐ ayant un objectif social			
	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables			



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds FEE Transition Modéré (le "Fonds Nourricier") intègre des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans sa stratégie d'investissement au sens de la réglementation SFDR, à savoir les critères mis en œuvre par le fonds Federal Transition Modéré (le "Fonds Maître").

A la date des présentes, le Fonds Maître déclare :

"Le fonds a intègré des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa gestion en investissant notamment dans des parts d'OPC i) ayant reçu un label d'investissement responsable reconnu de leur pays de domiciliation (label ISR en France ou disposant d'un label européen reconnu comme équivalent) ou ii) présentant un degré d'intégration des enjeux ESG que la société de gestion juge satisfaisante. Dans ce dernier cas, la société de gestion a effectué des études spécifiques des fonds sous-jacents afin de s'assurer, notamment, que ces derniers disposent de contraintes de gestion ESG suffisantes."

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

A la date des présentes, le Fonds Maître déclare :

Le fonds a été investi à hauteur de 90.2 % de son actif dans des OPC détenant le label français ISR.

#### …et par rapport aux périodes précédentes ?

La mesure d'atteinte des critères n'a été réalisée qu'à partir de 2022. Il n'est donc pas possible de comparer cette performance aux années précédentes.



Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

A la date des présentes, le Fonds Maître indique :

Le produit financier n'a pas réalisé d'investissements durables.

- Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?
  - Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

A la date des présentes, le Fonds Maître indique : Non pertinent pour ce produit.

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description Détaillée :

A la date des présentes, le Fonds Maître indique : Non pertinent pour ce produit.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption. La taxinomie de l'UE établit un principe constant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

A la date des présentes, le Fonds Maître indique : Non pertinent pour ce produit.



#### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

ĺ

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

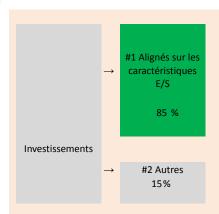
Investissements les plus importants	Secteur	% actif	Pays
Federal Transition Modere - Part ES	Fonds d'investissement	94,21%	France



L'allocation des actifs décrit la proportion des investissements dans des actifs spécifiques.

#### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

#### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

A la date des présentes, le Fonds Maître indique : Non pertinent pour ce produit.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

A la date des présentes, le Fonds Maître indique : Non pertinent pour ce produit.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitation des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l' énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

■ Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU¹?

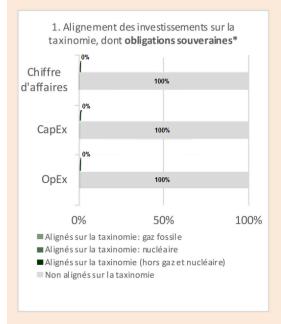
••••		• •		
	Oui :			
			Dans le gaz fossile	Dans le nucléaire
$\boxtimes$	Non			

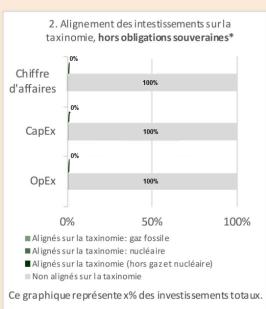
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'EU que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'EU - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires
  pour refléter la
  proportion des
  revenus provenant des
  activités vertes des
  sociétés dans
  lesquelles le produit
  financier a investi;
- des dépenses
  d'investissement
  (CapEx) pour montrer
  les investissements
  verts réalisés par les
  sociétés dans
  lesquelles le produit
  financier a investi,
  pour une transition
  vers une économie
  verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissement qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissement du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif

environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solution de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires : 0 %

Proportion des investissements réalisés dans des activités habilitantes : 0 %

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La mesure des critères n'a été réalisée qu'en 2022. Il n'est donc pas possible de comparer cette performance aux années précédentes.



réalisables.



représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

A la date des présentes, le Fonds Maître indique : Non pertinent pour ce produit.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

A la date des présentes, le Fonds Maître indique : Non pertinent pour ce produit.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres » , quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

A la date des présentes, le Fonds Maître indique :

Les investissements inclus dans cette catégorie sont des fonds d'investissement non labellisés, les liquidités ainsi que les produits dérivés (appels de mage). Du fait de leur nature, ces produits ne prennent pas en compte les enjeux environnementaux et sociaux.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

A la date des présentes, le Fonds Maître indique :

Des contrôles rigoureux dans la mise en œuvre de la politique d'investissement responsable ont permis d'assurer le respect des caractéristiques environnementales et sociales de façon continue. En particulier, le gérant a veillé à maintenir en permanence la part des fonds labellisés au-dessus du minimum requis. Par ailleurs, le département Maîtrise des Risques a vérifié le respect des contraintes réglementaires et statutaires extra-financières du fonds et alerté la Gestion ainsi que le Contrôle Permanent en cas de manquement. Enfin, le département « contrôle permanent » a vérifié la conformité et la bonne mise en œuvre de la méthodologie ESG ainsi que le dispositif de surveillance des contraintes ESG.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non pertinent pour ce produit.

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non pertinent pour ce produit.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non pertinent pour ce produit.

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?
   Non pertinent pour ce produit.
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?
   Non pertinent pour ce produit.